Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom de la matière : ZEP FAST GASKET BLACK

Numéro de la matière : 143301C

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Zep Inc.

Adresse : 11627 - 178 Street

Edmonton, Alberta T5S 1N6

Canada

Téléphone : Services de conformité - 877-428-9937

Numéros d'appel d'urgence

Pour toute information sur la : Services de conformité - 877-428-9937

fiche technique

Pour toute urgence médicale : Numéro gratuit 877-541-2016 - Tous les appels sont enregistrés

Pour toute urgence liée au : CHEMTREC: 800-424-9300 - Tous les appels sont

enregistrés.

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

transport

Aspect	Aérosol contenant un gaz liquéfié	
Couleur	noir	
Odeur	d'alcool	

Classification SGH

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

: Catégorie 2

Lésions oculaires

: Catégorie 2

graves/irritation oculaire

Gaz sous pression : Gaz liquéfié

Éléments d'étiquetage SGH

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Pictogrammes de danger





Point d'exclamation

Mention d'avertissement : Attention

Mentions de danger : H315 Provoque une irritation cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H280 Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet

de la chaleur.

Conseils de prudence : P103 Lire l'étiquette avant utilisation.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition

le récipient ou l'étiquette.

Prévention:

P280 Porter des gants de protection.

P280 Porter un équipement de protection des yeux/ du visage. P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

Intervention:

P362 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant

réutilisation.

P302 + P352 + P312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE

ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et

si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage:

P410 Protéger du rayonnement solaire. P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination

conformément à la réglementation locale.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

Nom Chimique	NoCAS	Concentration [%]
triacétate de méthylsilanetriyle	4253-34-3	>= 1 - < 5
triacétoxyéthylsilane	17689-77-9	>= 1 - < 5
1,1-difluoroéthane	75-37-6	>= 1 - < 5

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.

Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

traitant.

Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Consulter un médecin après toute exposition importante.

En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

En cas de contact avec la

peau

: Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au

moins 15 minutes.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris

sous les paupières, pendant au moins 15 minutes.

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un

centre anti-poison.

Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et

effets, aigus et différés

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS.

Avis aux médecins

Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

: Jet d'eau à grand débit

Dangers spécifiques pendant

la lutte contre l'incendie

: Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

: Dioxyde de carbone (CO2) Monoxyde de carbone

Méthodes spécifiques

d'extinction

: Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement proche.

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Information supplémentaire : Procédure standard pour feux d'origine chimique.

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Équipements de protection particuliers des pompiers

: Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection individuelle.

Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition.

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.

Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler

dans les zones basses.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est

possible en toute sécurité.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Balaver ou aspirer dans des récipients adéquats à fin

d'élimination.

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Équipement de protection individuel, voir section 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Eliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations

locales et nationales.

Toujours remettre le capuchon après l'utilisation.

Conditions de stockage sures

: Défense de fumer.

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.

ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C. Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des

objets chauffés au rouge.

Les installations et le matériel électriques doivent être

conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Agents oxydants

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	NoCAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
1,1-difluoroéthane	75-37-6	TWA	1,000 ppm	US WEEL

: ventilation efficace dans toutles les zones de traitement Mesures d'ordre technique

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate sauf en présence

> d'une ventilation locale par aspiration ou s'il est démontré que l'exposition est dans les limites préconisées par les directives

d'exposition.

Protection des mains

Matériel : Gants de protection

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des

gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de

travail spécifique.

Protection des yeux : S'assurer que les emplacements des douches oculaires et

des douches de sécurité sont proches des emplacements des

postes de travail.

Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du

corps

: Vêtements étanches

Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste

de travail.

Mesures d'hygiène : Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la

journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Aérosol contenant un gaz liquéfié

Couleur noir Odeur : d'alcool

Seuil olfactif : Donnée non disponible pΗ : Donnée non disponible Point de fusion/point de

congélation

: Donnée non disponible

Point d'ébullition : Donnée non disponible

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Point d'éclair : > 100 °C

Méthode: coupelle fermée

Taux d'évaporation : Donnée non disponible
Limite d'explosivité, : Donnée non disponible

supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

Pression de vapeur : non déterminé

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité : 1.007 g/cm3

Masse volumique apparente

Solubilité(s)

: Donnée non disponible

Hydrosolubilité : Donnée non disponible

Solubilité dans d'autres

solvants

: non déterminé

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: Donnée non disponible

Température d'auto-

inflammabilité

: non déterminé

Décomposition thermique : Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Stable

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions

dangereuses

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

Conditions à éviter : Donnée non disponible

Matières incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Version 1.1 Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025

Effets potentiels sur la santé

Condition médicale aggravée : Aucun(e) à notre connaissance.

Symptômes d'une surexposition

: Les effets dépendent de l'exposition (dose, concentration,

durée de contact).

Les effets sont immédiats et retardés.

Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, douleur et

éruption cutanée.

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Voir tous les dangers potentiels en section 2 de la FDS. Traiter les symptômes. Les symptômes peuvent être

retardés.

Cancérogénicité:

IARC Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par

IARC.

ACGIH Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

plus grandes que ou égales à 0,1% n'a été identifié comme cancérigène ni comme cancérigène possible par ACGIH.

Toxicité aiguë

Produit:

Toxicité aiguë par voie

: Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg

orale Méthode: Méthode de calcul

Composants:

triacétate de méthylsilanetriyle:

Toxicité aiguë par voie : DL50 oral Rat: 2,060 mg/kg

orale

Méthode: Méthode de calcul

1,1-difluoroéthane:

Toxicité aiguë par : CL50 Souris: 977,000 mg/l

inhalation Durée d'exposition: 2 h

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Produit:

Remarques: Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Produit:

Remarques: Irritation sévère des yeux

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Donnée non disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Donnée non disponible

Cancérogénicité

Donnée non disponible

Toxicité pour la reproduction

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Donnée non disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Donnée non disponible

Toxicité par aspiration

Donnée non disponible

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité

Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation

Produit:

octanol/eau

Coefficient de partage: n- : Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

Produit:

Information écologique

supplémentaire

: Donnée non disponible

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale

en vigueur.

Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des

emballages déjà utilisés.

Emballages contaminés : Vider les restes.

Eliminer comme produit non utilisé. Ne pas réutiliser des récipients vides.

Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Transportation Regulation (TDG) / Règlement Pour Le Transport (TMD): (Canada): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IMDG (Vessel): UN1950, AEROSOLS, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Cargo Air): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: IATA (Passenger Air): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Transportation Regulation / Règlement Pour Le Transport: 49 CFR (USA): UN1950, AEROSOLS, NON-FLAMMABLE, 2.2, - Quantité limitée

Ce produit, tel que livré au consommateur, est conforme aux exigences d'emballage pour l'expédition par transport routier en vertu de la réglementation canadienne sur le Transport des marchandises dangereuses. Les autres classifications relatives au transport indiquées ci-dessus le sont uniquement à titre de référence et ne garantissent pas que l'emballage convient à l'expédition du produit en vertu de ces autres réglementations du transport.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classifié conformément aux critères de risque du RPD et la FS contient tous les renseignements qu'exige le RPD

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023

Date d'impression 04/27/2025

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA Dans l'inventaire TSCA

LIS Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Pour de plus amples renseignements sur le type de notification exigé pour d'autres régions, veuillez communiquer avec le groupe réglementaire du fabricant.

Légende applicable aux acronymes d'inventaire et aux zones de validité :

TSCA (USA), LIS (Canada), LES (Canada)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

WHMIS - GHS information sur l'étiquette:

Pictogrammes de danger





d'exclamation

Mention d'avertissement

Mentions de danger

Attention:

Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Contient un

gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.

Lire l'étiquette avant utilisation. Tenir hors de portée des enfants. En cas de Conseils de prudence

consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. Prévention: Porter des gants de protection. Porter un équipement de protection des

yeux/ du visage. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Intervention: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever

les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Stockage: Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé. Elimination: Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la

réglementation locale.

Version:	1.1
Date de révision:	10/01/2023
Date d'impression:	04/27/2025

Nous croyons que les présentes affirmations, informations techniques et recommandations sont fiables, mais elles sont fournies sans garantie d'aucune sorte. Les informations de ce document s'appliquent à ce composant spécifique tel que fourni. Elles peuvent ne pas être valides pour ce matériel si celui-ci est utilisé en combinaison avec n'importe quel autre composant. Il incombe à l'utilisateur de mener ses propres recherches pour déterminer la pertinence et l'applicabilité des informations fournies dans le cadre de ses besoins particuliers. La présente fiche technique a été élaborée par l'organisme des services de conformité désigné pour ce fabricant, fournisseur ou distributeur.

Version 1.1

Date de révision 10/01/2023 Date d'impression 04/27/2025